



Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

77-78 | 1999
Nouvelles configurations économiques et hiérarchiques

Kinship: Idiom of Hierarchical Relations in Côte d'Ivoire

Laurent Bazin



Édition électronique

URL : <http://jda.revues.org/3061>
ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1999
Pagination : 193-215
ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Laurent Bazin, « La parenté : miroir et enlèvement des hiérarchies en Côte-d'Ivoire », *Journal des anthropologues* [En ligne], 77-78 | 1999, mis en ligne le 01 juin 2000, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://jda.revues.org/3061>

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

Journal des anthropologues

La parenté : miroir et enlissement des hiérarchies en Côte-d'Ivoire

Kinship: Idiom of Hierarchical Relations in Côte d'Ivoire

Laurent Bazin

- 1 D'une manière générale, les mutations économiques affectent toujours les rapports de parenté, ne serait-ce que parce qu'elles modifient les conditions économiques de subsistance et de reproduction des cellules familiales, des « ménages » ou des groupes de parenté plus ou moins étendus, autant qu'elles impliquent de nouvelles modalités de définition des positions et des relations internes, par exemple entre époux ou alliés, entre parents et enfants, entre aînés et cadets, etc. En Côte-d'Ivoire, ces phénomènes sont assez bien repérés et analysés par une série d'études à caractère démographique, économique, macro ou microsociologiques¹, l'anthropologie paraissant curieusement absente d'un objet d'étude pourtant considéré comme l'un de ses domaines phare. Les recompositions du paysage familial et des rapports de parenté se présentent invariablement dans des configurations complexes qui déjouent toute tentative de réduction à une évolution linéaire. Une telle tentation marque pourtant indubitablement nombre de travaux africanistes dans lesquels les modèles sociologiques bâtis à partir des sociétés occidentales ont constamment été pris comme références d'un aboutissement de l'histoire des sociétés concernées. Aujourd'hui, la « famille africaine », la « communauté », ainsi que la « solidarité » qu'elles sont censées engendrer mécaniquement, sont couramment exhibées comme des attributs ontologiques dégagés de toute référence et de tout contexte précis et deviennent les supports essentiels d'une particularisation du continent africain. On assiste ainsi depuis une quinzaine d'années à un retour en force d'une tendance qui consiste à les ériger en explication dernière d'une stagnation économique, tendance très marquée chez nombre d'auteurs, économistes ou spécialistes des sciences de gestion, et dont l'ouvrage de F.-R. Mahieu

.004()TJ224.873 0 Td[(e)7eseiee153(gs)10.0123(t)8.9955

élaborations conceptuelles actuelles doivent leur force au fait qu'elles reproduisent dans une autre conjoncture la construction idéologique de la domination coloniale.

- 2 Le développement des sciences sociales africanistes est lui-même intimement lié à cette histoire politique et idéologique : en maintenant la « parenté » mais aussi l'« ethnicité » comme des éléments essentiels d'une « tradition » ontologisée, opposée à une « modernité » et à un « développement » qui se construiraient nécessairement en rupture, nombre de spécialistes de diverses disciplines sont restés enfermés dans le cadre conceptuel du colonialisme. Tout un courant de recherche en quête des signes (ou de leur absence) de l'avènement d'un capitalisme endogène efficace et performant, a par exemple constamment construit la parenté comme la cause d'une impossible autonomisation d'une fraction sociale d'entrepreneurs (Kennedy, 1980). Symétriquement, il convient de rappeler les problèmes théoriques rencontrés par les analystes marxistes qui, dans les années soixante et soixante-dix, percevaient les rapports de parenté et d'ethnicité comme un obstacle à la constitution d'une conscience de classe parmi les couches sociales ouvrières², un débat qui fait étrangement écho aux atermoiements des autorités coloniales françaises ou britanniques des années 1930-1950 (Cooper, 1996). C'est par rapport à cette récurrence qu'il faut comprendre la rupture qu'opère la publication de *Classes ouvrières d'Afrique noire* (Agier, Copans, Morice, 1987) et l'insistance des auteurs à montrer que l'ordre industriel et l'ordre lignager se reproduisent mutuellement. Les entreprises capitalistes cessent d'être considérées comme les agents d'une désagrégation des rapports de parenté dans la société globale pour devenir l'un des lieux de leur (re)production.
- 3 On peut reprendre sous un angle différent l'articulation entre le politique, le domaine du travail et la parenté. Dans la Côte-d'Ivoire contemporaine, la parenté apparaît comme un opérateur symbolique omniprésent, qui déborde très largement le cadre des rapports qu'il désigne en propre pour être manipulé dans des situations sociales les plus diverses. Une illustration étonnante est fournie par L. Proteau (1996) lorsqu'elle analyse très finement l'usage, parmi les étudiants, du terme « parent » avec lequel ils s'interpellent mutuellement : un vocable qui frappe par sa neutralité. Il a pour principe de les situer dans une parenté fictive de laquelle est radicalement expurgée toute dimension hiérarchique (en rupture avec l'usage général des termes d'adresse en Côte-d'Ivoire). Cette production symbolique interne au groupe des étudiants n'a de sens que dans la négation des liens de subordination filiale envers le chef de l'Etat et leur propre famille ; elle constitue une réponse aux procédés de répression et de disqualification que manipulent les autorités à l'encontre de leurs mouvements de revendication, et qui cherchent de façon récurrente à les enfermer dans la position d'enfants désobéissants, annihilant par leur entêtement les efforts consentis par leurs familles respectives et l'Etat³.
- 4 C'est la soumission et l'assignation à la dépendance qui se jouent dans l'usage des catégories de la parenté. Comme tel, l'idiome de la parenté est réintroduit dans de multiples espaces sociaux, pour rendre compte de l'ensemble des distances sociales et exprimer les rapports de domination et d'inégalité en les reformulant comme liens de dépendance personnalisés, étroitement articulés au pouvoir de l'Etat. Ces projections contemporaines de la parenté sur les rapports sociaux n'ont d'ailleurs rien d'étonnant si on prend la peine de les situer dans une perspective comparative (Sélim, 1998) ou encore historique⁴, et que l'on se souvient par exemple des remarques énoncées par C. Meillassoux en 1960. Rappelons que dans l'idiome de la parenté sont formulés des

échanges réels ou virtuels qui prennent place dans une dimension économique et politique. La circulation matérielle (argent, biens) médiatise les investissements affectifs : une assistance estimée satisfaisante sera retraduite en termes de considération et d'amour tandis que toute défaillance peut être dénoncée comme malveillance et conduire à une vision persécutive (Augé, 1975), interprétée ou non par le recours à la sorcellerie. Le pouvoir et l'autorité procèdent essentiellement d'une capacité à apporter une aide ; ils sont nécessairement ambivalents, en particulier lorsqu'ils sont situés au plus proche.

- 5 Je m'emploierai à faire apparaître ces logiques en prenant comme illustration la trajectoire d'un ouvrier, salarié d'une usine abidjanaise qui a été le cadre d'une enquête ethnologique entre 1991 et 1995 (Bazin, 1998). La Subsidi est l'une des rares entreprises qui ait été fondée par un industriel ivoirien. Mise en activité au tournant des années quatre-vingt-dix, confrontée à la concurrence d'une puissante multinationale, elle est dès l'origine dans une situation financière très difficile qui ira en s'aggravant au fil des années. Cette situation nourrit de très vifs ressentiments parmi les salariés de tous les niveaux hiérarchiques, en permanence déstabilisés par les retards de salaires, anxieux de perdre leur emploi et qui voient peu à peu s'évanouir tous les espoirs de promotion qu'ils avaient associés à leur recrutement dans une firme présentée comme exemplaire d'un développement national. Les confrontations internes se cristallisent sur deux axes. D'une part, les enjeux idéologiques et politiques de l'« ivoirisation » de l'économie s'actualisent dans l'entreprise : constamment dénoncée, la domination étrangère est toujours réaffirmée ; elle est le cadre de la justification des pouvoirs d'acteurs autochtones. Cette dynamique conflictuelle aboutit à la restauration symbolique de la domination coloniale à travers celle, effective, de dirigeants français, tandis que les cadres et dirigeants autochtones sont l'objet de constantes accusations et se voient refoulés dans l'illégitimité et l'incompétence. En second lieu, l'ordre métaphorique de la parenté apparaît comme le registre principal de la traduction des tensions et des antagonismes propres à l'entreprise alors que, précisément, les possibilités de manipulation des relations de parenté y ont été réduites à une part marginale. Constitués en référence négative dans les rapports de travail où ils n'ont pas la possibilité d'acquiescer une efficacité réelle – à l'exception partielle mais notable des formes de recrutement – les liens de dépendance personnelle demeurent le mode d'exercice de l'autorité qui est associé aux cadres locaux et qui sert à leur dévalorisation vis-à-vis de l'ancien dominant qu'incarnent les « expatriés » français. La parenté s'impose donc en quelque sorte doublement « en négatif » dans l'univers de travail, comme métaphore de la sujétion et de la contrainte et, tout à la fois, comme support imaginaire d'une différenciation avec l'image du monde occidental.
- 6 A travers ces logiques l'espace des rapports de travail apparaît comme le lieu où se constitue une domination ethnicisée. D'un côté, c'est la soumission au dominant étranger – la conjoncture actuelle est traduite par la référence à l'époque coloniale – qui sert de cadre à la légitimation des positions et des statuts ; de l'autre, les rapports hiérarchiques sont ramenés à des liens protecteurs/dépendants, décrits dans l'idiome de la parenté et qui s'articulent, par-delà l'entreprise, au pouvoir de l'Etat. Seul ce second aspect est traité dans la suite du texte. Soulignons au passage l'aveuglement de maints observateurs extérieurs – parmi lesquels les ethnologues adeptes d'une altérité érigée en fondement de la discipline et qui ne fait donc l'objet d'aucune problématisation – d'autant plus prisonniers de ce procès d'ethnicisation qu'il repose sur une dévalorisation systématiquement entreprise par l'agression idéologique coloniale, renouvelée dans la période actuelle, mais surtout dont ils ne perçoivent pas qu'elle est réappropriée par les

acteurs qu'ils étudient, ceux-ci l'instrumentalisant dans les confrontations qui les opposent mutuellement⁵.

- 7 L'examen des biographies des salariés montre que l'accès à l'emploi se réalise, lorsqu'il est fait recours à l'intervention d'un tiers, selon des modes de mobilisation de parents et de leurs réseaux de relations qui présentent une très grande diversité. Cela concerne à peu près la moitié des employés de cette firme, toutes catégories confondues. Du point de vue des salariés, de tels modes d'accès à l'emploi manifestent de façon générale le passage d'un type de relation, par exemple enchâssé dans le champ micro-politique de la parenté (c'est le cas le plus fréquent), à un autre modelé par le rapport salarial et la configuration hiérarchique propre à l'entreprise. Il y a donc une certaine continuité entre un mode de domination et l'autre, mais elle ne se laisse pas schématiser par une simple transposition des dépendances : la hiérarchisation opérée par l'entreprise, principalement en fonction du capital scolaire détenu, est en effet totalement étrangère aux classements internes aux sphères familiales. (Notons que pour les salariés qui n'ont pas bénéficié de l'aide d'un parent ou d'une « connaissance » – c'est le terme utilisé localement – pour obtenir leur emploi, cette absence est reconstruite comme manque : défaillance de la parentèle qui se révèle alors indigente, ou négligente ou encore hostile.) La configuration des rapports instaurée dans l'usine impose la neutralisation des liens de dépendance à l'égard des dirigeants contestés, qu'ils soient directement issus des relations de parenté ou médiatisés par des rapports clientélistes ou de connivence internes à la classe dominante. Ces liens de dépendance demeurent en effet violemment stigmatisés comme mode endogène d'exercice de l'autorité, si bien que chacun peut déplorer un défaut d'assistance comme élément d'explication d'une stagnation dans un statut inférieur, tout en interprétant partiellement la hiérarchie des classements et des salaires dans l'entreprise comme la conséquence d'un ordre clientéliste interne relayant des alliances centrées autour de la personne du directeur général et nouées dans la bourgeoisie politico-administrative.
- 8 Le transfert d'un champ à un autre pérennise la position dominée de ceux qui requièrent l'assistance d'un tiers pour l'effectuer. La puissance attribuée à ce dernier trouve en cette occasion la voie d'une démonstration qui signifie simultanément à ceux qui profitent de tels modes de recrutement leur propre impuissance et l'hétéronomie de leur destin individuel. L'effet est redoublé pour les ouvriers : ils sont les « petits » dans le champ de l'entreprise, dans celui, global, de la société (Vidal, 1990) et dans celui de leur parentèle. (Ce dernier se révèle extensible. Dans le cadre urbain, il est réélaboré à travers les associations d'originaires d'un même village, dont le président, choisi parmi les plus haut placés dans la hiérarchie des statuts administratifs et/ou politiques, est couramment replacé symboliquement dans la position d'un « oncle »). Signe révélateur de cette conjonction des statuts inférieurs, les ouvriers en particulier idéalisent et magnifient fréquemment ce qui a permis leur recrutement, c'est-à-dire le lien entre les « grands ». Ainsi n'est-il pas rare que les salariés les plus subalternes usent de l'expression « ami intime » pour caractériser la relation du chef d'entreprise vis-à-vis du parent qui a facilité leur insertion dans la firme, alors que le plus souvent les deux hommes ne se fréquentent que de manière occasionnelle.
- 9 Par exemple Barnabé, un ouvrier situé au niveau inférieur de l'échelle des classements, dont le parcours est étudié plus loin, qualifie de la sorte la relation entre son oncle, directeur d'un service important du ministère de l'industrie, et le chef d'entreprise. Si ce dernier a effectivement apporté une contribution financière et matérielle aux funérailles

de son grand-père ou au baptême de sa cousine dans une logique de personnalisation de sa relation avec ce haut fonctionnaire, utile à la mise en place de ses activités économiques, les deux hommes n'en sont pas pour autant intimement liés : ils instaurent entre eux un échange de services et de prestations dont la reconnaissance mutuelle de leurs positions respectives est une des conditions de réalisation. De telles perceptions des liens entre les puissants sont fréquentes, sinon la règle. Elles montrent l'aspiration des salariés des catégories inférieures à se hisser au niveau où ils situent confusément leurs parents les plus aisés, dans une tentative de dépassement symbolique des classements sociaux qu'opère l'entreprise. Le « nom » (la réputation) d'un « grand » qualifie ceux qui en dépendent : les évocations emphatiques de ceux parmi leurs proches qui côtoient des personnages puissants, contrastant singulièrement avec les dénégations de leurs relations avec le chef d'entreprise, montrent simultanément leur enfermement dans la condition pérenne de dépendants dans la sphère familiale ou, plus exactement, de clients d'un pouvoir protecteur auquel l'allégeance est renouvelée. La méconnaissance qu'ils manifestent des positions sociales effectives de leurs aînés réels ou symboliques résulte également d'une rupture de communication entre individus séparés par une grande distance hiérarchique. L'économie politique interne à l'espace de la parenté incite chacun à protéger son individualité en aménageant autour de sa personne un voile de secret et d'incertitude. La mystification de la puissance apparaît comme un procédé essentiel de sa conservation et conduit à des stratégies qui oscillent entre deux nécessités contradictoires : masquer les pouvoirs et les richesses ou les manifester de manière ostentatoire par des réalisations ou des actions d'assistance concrètes où se lisent ponctuellement la capacité de mobilisation financière ou relationnelle. Dans ce cadre de rapports – hors du contexte villageois – les liens de parenté, dont la nature exacte en référence aux règles supposées régir les positionnements lignagers est secondaire, interviennent comme opérateurs ambigus dans lesquels se reflètent et s'engluent les contradictions sociales globales. Ces dernières se trouvent d'autant plus exacerbées qu'elles se jouent sur le mode d'une proximité imaginaire entre les acteurs, qui est tout à la fois source d'une assistance virtuelle ou réelle, fixation dans la dépendance et support de diverses formes d'exploitation ou de persécution.

- 10 La reconstitution des trajectoires sociales des salariés montre ainsi une intrication complexe de relations dans lesquelles ils sont insérés de manière plus ou moins stable et qui dépasse selon des degrés variables le seul cadre de la parenté. Les ouvriers sont ceux qui présentent le plus fréquemment un itinéraire parsemé de multiples ruptures, marqué par des migrations répétées, passant d'un « tuteur » à l'autre, de la famille maternelle à la famille paternelle, ou réciproquement, au gré des arrangements ou des conflits entre leurs parents ou aînés, des « adoptions » ou des placements, des réussites ou des échecs scolaires (cf. aussi Proteau, 1995, 1996). L'école et ses déceptions sont en particulier un sujet sur lequel s'étendent volontiers les salariés, manifestant ressentiment ou reconnaissance à l'égard de tels ou tels de leurs pères, oncles ou frères aînés ou (par défaut) de leurs mères, tantes ou sœurs aînées. Remarquons que les femmes jouent un rôle protecteur essentiel en particulier dans les situations de polygamie ou de rupture des relations matrimoniales, le second cas étant extrêmement fréquent, notamment pour les salariés des échelons inférieurs. Pour ces derniers, plus marqués que les autres par les mobilités forcées à l'intérieur de la parentèle, l'ascension dans les niveaux scolaires, la survie durant cette période et celle qui suit, caractérisée par un temps de chômage plus ou moins long ou d'activités peu rémunératrices et instables, la recherche d'emploi enfin, sont des occasions essentielles de mobilisation de leurs parents. Insertions dans

l'institution scolaire et dans le marché du travail sont donc les enjeux fondamentaux autour desquels s'expriment l'aspiration à s'élever dans les hiérarchies sociales. Les parcours des salariés, qui présentent de nombreuses variantes, manifestent l'intériorisation des possibilités ou au contraire des déceptions et des craintes que procure la parenté, ou encore des formes de discrimination dérivant de leur rang dans ce champ complexe structuré par les rapports de sexe et d'âge, les principes lignagers, de filiation, d'alliance et de territorialité, ainsi que par l'insertion différentielle des individus qui en ressortissent dans les hiérarchies de l'espace social global, et enfin par les logiques d'exploitation politique ou économique qui s'y engendrent.

- 11 Barnabé offre un exemple banal de tels parcours, bien que ses déplacements internes au champ familial semblent plutôt limités en regard de nombre de ses collègues. Il est né en 1967 dans une petite ville du centre ouest, qui est le « village » originel de sa mère. Son géniteur ne l'a jamais reconnu et a disparu après sa naissance : « moi-même je suis un enfant bâtard, je n'ai pas connu mon père. Je peux dire que je n'ai pas de papa ». Sa mère a été élevée par la sœur de sa propre mère décédée précocement, elle n'a pas été scolarisée et est restée « au village » où elle exerce toujours une activité agricole, au côté de son mari. Barnabé a été scolarisé tardivement par un « oncle » (en fait, fils de la sœur de sa mère), nouvellement nommé instituteur dans une ville proche d'Abidjan. Il y reste jusqu'en classe de CM2 puis, ayant réussi le concours d'entrée en Sixième et obtenu une bourse, il revient vivre auprès de sa mère et fréquente un collège public. Il redouble plusieurs fois, perd le bénéfice de sa bourse en classe de Cinquième et doit poursuivre sa scolarité dans un collège privé catholique également situé dans la même ville. Sa tante, qu'il nomme sa « maman »⁶ prend en charge ses frais de scolarité. Il s'agit en fait de la fille aînée du second mari de sa grand-mère maternelle et de la première épouse de ce dernier. Elle exerce la profession d'infirmière. Célibataire, elle demeure, seule avec ses filles, dans une villa de Cocody, la commune résidentielle d'Abidjan. L'un des frères de cette femme, déjà évoqué, est le directeur d'un service important au ministère de

symboliquement en position d'aînés. Avant de présenter son insertion au sein de l'entreprise, exposons plus amplement son itinéraire. Il se réalise dans la dépendance de ces trois protecteurs que sont sa tante et les deux cadets de celle-ci. Le plus jeune, qui termine alors ses études, lui propose de venir vivre dans l'appartement qu'il a nouvellement loué, afin d'en assurer la garde durant la journée. La volonté d'assistance attribuée à son hôte, selon une formule stéréotypée, le présente sous un jour bienveillant dont la contrepartie est une autoculpabilisation de Barnabé :

Il venait de commencer son travail. Il était juste rentré au ministère. Il n'y avait personne ici, il était seul. Il avait une copine qui était étudiante. Celle-ci était en cité. Quand il partait, y avait personne à la maison. Il faut quelqu'un pour rester près de la maison et puis l'entretenir. C'est ainsi qu'il est allé me chercher. Donc je suis resté avec lui. Pendant ce temps, il s'inquiétait de mes rendez-vous [recherche d'emploi]. Parce que je n'allais pas rester à la maison comme ça. Il allait m'aider. Il m'a proposé de me mettre en cours du soir. J'ai refusé puisque que je savais que ça pouvait plus aller parce que j'avais déjà dix-neuf ans, c'était la Quatrième, il fallait tout recommencer. Il insistait, mais j'ai refusé.

- 13 Il reste un an et retourne chez sa mère. Sa tante décide alors de le prendre à nouveau en charge, pour les mêmes raisons : elle travaille durant la journée et, n'ayant que des filles, n'a aucun dépendant mâle pour garder sa demeure. Barnabé y restera huit mois. Entre-temps, le baptême de la fille de son oncle, directeur au ministère de l'industrie, lui donne l'occasion de croiser le fondateur de l'entreprise qui l'emploie actuellement (1993). Ces deux personnages et sa tante s'arrangent entre eux sur le principe de son recrutement. Des démarches auparavant engagées par Barnabé pour être inséré dans l'armée, pour lesquelles il espérait l'appui de sa tante, n'aboutissent pas et le contraignent à accepter cette offre d'emploi. Laissons Barnabé présenter l'assistance de ses aînés dans sa recherche d'emploi. Son récit est tout à fait révélateur d'une représentation de son destin comme le produit de la volonté des « grands » et de leurs relations avec des individus d'un statut supérieur et distant. La désinvolture qu'il s'attribue complaisamment, qui est un caractère récurrent de son discours, et la dérision perceptible dans sa narration apparaissent comme une tentative de reconstruction cynique d'un pouvoir ambivalent, procédant à la fois d'une autorité morale parentale, de liens affectifs, d'un échange utilitaire dans lequel il se trouve inséré par nécessité et par reconnaissance.

[Mon oncle] m'a fait savoir qu'actuellement ils ont une entreprise qu'ils ont créée [en fait, l'oncle détient quelques actions que l'industriel lui a distribuées] : « C'est avec lui que tu vas travailler ». Moi, je savais pas. [...] Pendant ce temps, aussi, j'étais recensé pour l'armée. Je suis allé passer la visite et j'étais apte. J'attendais l'appel écrit du ministère pour que je puisse rentrer en caserne. A l'époque, le ministre de la défense avait son frère qui était maire de ma ville natale. Puisque mon oncle, c'était une grande personne de cette ville aussi, ils se connaissaient. Donc ma tante a connu le ministre grâce à son petit frère. Un soir, elle m'a dit qu'on devait aller voir le ministre parce que j'avais mon problème pour rentrer dans l'armée. En même temps, elle en a profité pour dire aussi son problème parce qu'elle avait son réfrigérateur qui était en panne, donc elle voulait que le ministre l'aide à en acheter un nouveau. [...] Il ne nous a pas reçus car il était chargé. Après, il a appelé la vieille au téléphone. Elle est allée seule le voir. Il lui a remis un chèque pour acheter son réfrigérateur. Quand elle est revenue, je lui ai demandé comment ça s'était passé. Elle a dit qu'elle n'avait pas parlé de mon problème mais qu'elle voulait que je rentre dans l'entreprise parce que l'Etat disait qu'il n'y a plus d'argent en Côte-d'Ivoire. Comme c'est ma maman, c'est elle qui décide. Pendant ce temps, quand on était allé au baptême, le DG [directeur général] lui a donné une carte de visite. [Lorsqu'il] m'a vu attendre au poste de garde, il a dit d'attendre le

soir et j'ai été reçu par le chef du personnel. Il m'a demandé où je voulais travailler. J'ai dit où il y a ceux qui travaillent en blouse blanche parce que j'aime beaucoup la couleur blanche. Il m'a dit que c'est le laboratoire et m'a donné un dossier à constituer. [...] J'ai déposé le dossier et il m'a dit qu'ils allaient m'appeler. Mais on a perdu au moins deux mois. La vieille s'inquiétait et chaque soir elle appelait le DG qui était lui-même surpris que depuis le temps, je n'ai pas encore commencé. Il nous a donné rendez-vous et ma tante lui a dit qu'il avait promis de prendre son fils, qu'elle ne comprenait pas. Le DG a appelé le chef du personnel qui a sorti le dossier. La lettre d'embauche était déjà signée par le DG. Je devais prendre fonction en juillet. On était déjà en novembre. [...] Donc j'ai commencé le lendemain matin. [...] Comme nous en Afrique, quand l'enfant a son premier salaire, il n'a pas le droit de dépenser 5 F dedans. Tu prends tout ce salaire, tu donnes ça à ta maman. C'est ce que j'ai fait. Elle m'a donné ce qu'elle voulait et a gardé le reste. Après, les autres salaires qui venaient c'était pour moi. Elle m'a obligé à ouvrir un compte d'épargne. A ce moment j'étais toujours chez elle à Cocody. Pendant ce temps, j'ai aussi eu un enfant avec une fille du quartier.

- 14 Sa tante ainsi remerciée et son allégeance renouvelée, Barnabé la quitte quelques mois plus tard, lorsqu'elle se marie à un médecin français et déménage pour la villa de son nouvel époux dans un quartier très éloigné de son lieu de travail. S'il revient alors chez le plus jeune de ses oncles, c'est sans doute pour économiser les coûts et les temps de transport, mais l'évocation de la naissance de son enfant laisse présager que cet événement est également la cause d'une nouvelle irritation de sa tante : dans de semblables cas, des négociations délicates entre familles s'engagent et il échoit généralement au père, s'il ne veut assumer la garde de l'enfant, de verser périodiquement un dédommagement financier. Barnabé s'installe ensuite dans un logement de trois pièces avec un collègue ouvrier, dont le loyer est de 25 000 Fcfa. Son colocataire vit avec ses deux enfants et leur mère, qui s'occupe des travaux ménagers de l'unité résidentielle et prépare les repas. Cette cohabitation est source de conflits. Barnabé revient chez son oncle, puis s'installe seul dans un logement d'une seule pièce. Il le quittera en juillet 1992, à la suite d'une opération chirurgicale dont le coût (120 000 Fcfa) couvert en partie grâce à un prêt de 75 000 Fcfa de l'entreprise, le met en financièrement en difficulté (son salaire est de 65 000 Fcfa). Il revient alors vivre avec le plus jeune de ses oncles où il se trouve actuellement avec un nombre variable d'autres dépendants (cinq à sept), dont il renonce à expliquer à l'ethnologue les connexions généalogiques probablement parce qu'il ne les maîtrise pas réellement : « c'est pas la parenté directe, c'est tellement carabiné que vraiment... » Il envisage, dans ce mois d'avril 1993, de louer à nouveau une habitation : « moi, si j'ai des copines, je ne peux pas coucher avec elles dans la maison de mes parents, donc à cause de ça... », mais le déménagement projeté ne sera toujours pas réalisé un an plus tard.
- 15 La liberté sexuelle revendiquée avec insistance manifeste tout à la fois un désir d'autonomie à l'égard de la pression morale de ses aînés et l'impossibilité actuelle dans laquelle Barnabé se trouve de prendre une épouse. Toujours accompagnée d'une auto-condamnation, elle est l'emblème de son indiscipline ou, si l'on préfère, un euphémisme par lequel est exprimé une ambivalence entre soumission et tentatives de sortir d'un enfermement dans une position de dépendant. Notons que l'oncle chez lequel il s'est réfugié a seulement huit ans de plus que Barnabé. Il est un protecteur caractérisé à la fois par un statut supérieur (dans le champ social global et dans celui de la parenté) et par une proximité qui rend possible une relation de connivence et d'affinité, que Barnabé retraduit en la désignant comme une amitié, soulignant par ailleurs en utilisant un stéréotype convenu de l'amitié masculine, qu'ils « draguent » ensemble : « c'est mon ami.

Quand j'étais à Cocody, quand il n'a rien à faire, quand il quitte le bureau, il vient et on reste ensemble. Donc, je suis venu chez lui. Je devais partir, mais il ne veut pas que je quitte ».

- 16 Mais ses prétentions sexuelles marquent aussi une manière de se revaloriser et de tenter de surmonter le handicap que signifie son infériorité sociale (absence de père, origine rurale, scolarisation réduite). Le jeu amoureux, dans ce cadre, est investi d'une fonction de dépassement virtuel des hiérarchies instituées. Il n'est pas étonnant, dès lors, de voir Barnabé introduire, parmi les thèmes usuels d'une dénonciation des dirigeants de la firme qu'il manipule comme tous ses collègues, des accusations liées à leurs relations sexuelles supposées avec les employées : les cadres de l'usine les plus contestés sont ainsi les sujets de récits sur les rivalités qui les opposent à certains de leurs subalternes pour la séduction des ouvrières (insinuations très rares parmi ses collègues). Le pouvoir de séduction mis en avant de la sorte est une tentative de revalorisation par l'affirmation d'une domination masculine collective sur les femmes. L'ordre qu'il reconstruit dans l'imaginaire reproduit la structure hiérarchique et met en scène les difficultés de sa subversion et l'iniquité qui en ressort. Il constitue la métaphore de la lutte opposant dominants et dominés dans l'entreprise.
- 17 Dans une orientation inverse, le pouvoir de séduction, appliqué non plus aux femmes de statut inférieur et aux rapports amoureux et/ou sexuels, mais aux individus (femmes ou hommes) de statut supérieur – acteurs intermédiaires, qui sont les moins contestés par les ouvriers – laisse entrevoir la possibilité de conquérir une marge d'autonomie par la recherche de protecteurs, sa propre allégeance étant toutefois reniée par la revendication d'un caractère indiscipliné. La considération qu'il trouve auprès d'acteurs de statut supérieur, dans le champ de l'entreprise, marque comme c'est le cas dans la sphère de la parenté son élévation symbolique au dessus du niveau de ses pairs ouvriers :

Quand j'étais à la fabrication, peut-être dans la semaine je peux ne pas aller au service trois fois. A présent, il y a le match France/Algérie. Si j'étais à la fabrication, j'allais pas partir. Mais en production, si je ne viens pas, c'est pas bon. Ça va retarder le travail. Quand je venais pas, ça m'étonnait, personne ne me demandait d'explication. Les autres disent que c'est parce que mon oncle est actionnaire alors je peux me permettre de faire n'importe quoi. Mais quand ils disent ça, ça me fait rire. Comment on peut faire trois jours sans aller au travail ? On m'a même pas demandé d'explications. Bizarrement, ils sont tous mes potes, du bureau du personnel jusqu'à l'usine. [...] Nzué [chef de production] dit à Zahibo [chef d'équipe] d'avoir toujours l'œil sur moi parce qu'il me connaît et il sait que je suis un gars qui fait ce que je veux. Mon problème c'est quoi ? Si j'ai envie de travailler, ça va. Mais si j'ai pas envie... Bizarrement, j'ai quand même changé. Actuellement, toujours je suis au travail alors qu'avant... Et puis, quand il y a eu compression [licenciement] des quarante-deux, quand on annonce les compressions, toute l'usine a les yeux sur moi. Quand on voit la liste et qu'il y a pas mon nom dedans, ils sont étonnés. [Il raconte qu'à la suite de son opération, son médecin lui a délivré un arrêt de travail. Au lieu de le produire à ses chefs de service pour justifier son absence, il a fait croire à un abandon de poste, laissant volontairement venir les menaces de licenciement] Mme Kété [stagiaire du service du personnel] et toutes les femmes au niveau du personnel de la Subsidi, ils aiment tellement mon affaire ! [i.e. elles m'aiment bien] Mme Kété, elle était vraiment inquiète pour moi. Quand elle me voyait me promener, elle me disait que la Côte-d'Ivoire va mal au niveau travail, pourquoi je fais ça ? Moi, ça me faisait rire. [...] Donc, Mme Kété, m'a donné des conseils parce qu'elle savait ce que Gbakré avait dit. Gbakré [chef du personnel] m'a parlé aussi. Eux tous, ils me prennent comme leur enfant ou leur petit frère. Si j'ai

réussi à avoir le crédit [pour son opération, en 1992], c'est à cause de ça. J'ai parlé à Gbakré de mon hernie, tout ça...

- 18 Son « adoption » par des acteurs de statut intermédiaire est un moyen de se soustraire partiellement à la hiérarchie propre aux ateliers de production : ses « protecteurs » sont affectés au service du personnel et le préservent des sanctions émises par les acteurs situés au plus proche. C'est par cette reconstitution dans l'entreprise d'une parenté simulée que Barnabé renverse fictivement les hiérarchies instituées au sein du groupe ouvrier, lui permettant d'effacer un stigmate social obsédant et de vérifier ce qu'il déclare plus tôt : « quand je vois autour de moi, je sais qu

explique ce qui ne va pas, mais moi je ne peux pas lui dire ça. Je dis que ça va là-bas.
[...] Lui-même il sait que ça va pas, mais il parle pas de ça.

- 20 Ce mutisme et l'absence de communication entre l'oncle et le neveu manifestent tout autant leur distance hiérarchique qu'une contradiction inhérente à l'inscription de leur relation dans un procès d'exploitation économique. Toute accusation émise contre le chef d'entreprise devant son oncle se reporterait sur ce dernier, qui est non seulement son « ami » mais – Barnabé en est persuadé – qui opère également des prélèvements sur les finances de l'entreprise. Toute évocation des difficultés financières de la firme constituerait *de facto* un reproche adressé à celui qui a permis son recrutement. Elle aurait la signification d'une minimisation du service rendu par le « protecteur » et aurait donc la valeur d'une manifestation d'ingratitude. Barnabé se trouve ainsi pris dans les contradictions engendrées par l'interpénétration des modes de domination interne à l'espace de la parenté, propre à l'entreprise ou s'étendant à la société tout entière et lié à l'Etat. Sa position dominée dans le premier champ et ses aspirations à s'élever dans les hiérarchies sociales concourent au renouvellement de son allégeance envers des dominants auprès desquels il espère trouver protection et assistance ; sa contestation du pouvoir politique comme moyen d'exploitation économique, à la fois dans l'entreprise (le directeur étant assimilé à un représentant de la classe politique) et dans la société globale, se retourne en revanche vers cet oncle, détenteur d'une position élevée dans la hiérarchie administrative. L'allusion aux « grands types » qui doivent leur fortune à la captation des richesses de l'acteur générique « nos parents » est un leitmotiv du registre politique ivoirien. La généalogie métaphorique qu'elle met en scène inscrit les dominants dans un champ imaginaire homologue de celui de la parenté, structuré par la séniorité, les liens entre ruraux et citadins restant couramment conceptualisés comme filiation symbolique. Dans l'ordre fictif ainsi construit, les « aînés » auraient confisqué le pouvoir comme les richesses des « parents » communs à tous, obligeant les « cadets sociaux » à se résigner à reconnaître leur domination en s'installant dans leur dépendance ou à en contester la légitimité, se condamnant alors à la marginalité qui sanctionne l'irrespect des « enfants impolis », comme l'illustrent les procédés de disqualification de la contestation étudiante évoqués plus haut. C'est dans la dichotomie ainsi réalisée

ses extensions clientélistes. C'est la constitution d'une ambiguïté fondamentale de la parenté comme cadre de promotion sociale et facteur de stagnation qui permet de la manipuler comme une métaphore des rapports de travail et de lui faire jouer le rôle symbolique de médiateur des conflits dans l'entreprise.

- 22 Mais c'est également la vision de l'ordre social global et des logiques politiques qui se trouvent ainsi traduites dans le langage de la parenté et du clientélisme. Les formes d'expression des positions sociales et des pouvoirs, les principes de formation des statuts, se trouvent réaffirmés. Ils sont associés à l'ancien dominant, et d'autant plus fortement dans la période récente que les interventions répétées des institutions financières internationales (ou des Etats étrangers comme la France) apparaissent comme une nouvelle subordination de l'Etat à l'acteur symbolique occidental. Au niveau de l'Etat comme à celui de l'entreprise la restauration d'une tutelle extérieure intervient, dans la vision qu'en développent les acteurs, comme la conséquence d'une appropriation illégitime des ressources communes par les détenteurs du pouvoir et le seul moyen de la juguler. Symétriquement, la perte de crédibilité de l'Etat, le dévoilement des logiques de classe, de connivence ou de cooptation qui déterminent le fonctionnement du politique laissent croire (ou font voir) que la parenté et le clientélisme sont les seules voies d'ascension sociale, les perspectives de mobilité par l'école ou par l'emploi étant désignées comme illusoire si elles ne sont pas appuyées de ressources relationnelles ou financières dont la parenté (distribuée dans les hiérarchies de l'espace social global) est le gisement principal. Cadre incontournable de toute promotion sociale, la parenté est donc simultanément et violemment dénoncée comme défailante, d'un point de vue ou d'un autre. Les contradictions propres aux rapports de parenté sont ainsi projetées sur le politique mais aussi déplacées dans l'entreprise où elles se conjuguent avec la perception ethnicisée du pouvoir.

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M., COPANS J. & MORICE A. (dir.), 1987. *Classes ouvrières d'Afrique noire*. Paris, Karthala.
- ALTHABE G. & SELIM M., 1998. *Démarches ethnologiques au présent*. Paris, L'Harmattan.
- AUGE M., 1975. *Théorie des pouvoirs et idéologie. Etudes de cas en Côte-d'Ivoire*. Paris, Hermann.
- BAZIN L., 1998. *Entreprise, politique, parenté. Une perspective anthropologique sur la Côte-d'Ivoire dans le monde actuel*. Paris, L'Harmattan.
- CHEATER A., 1988. « Contradictions in Modelling "Consciousness" : Zimbabwean Proletarians in the Making ? », *Journal of Southern African Studies*, 14, 2 : 291-303.
- COOPER F., 1996. *Decolonization and African Society. The Labor Question in French and British Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.
- GEFFRAY C., 1990. *Ni père, ni mère. Critique de la parenté : le cas makhuwa*. Paris, Seuil.
- GEFFRAY C., 1995. *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne*. Paris, Karthala.

- KENNEDY P., 1980. *Ghanaian Businessmen. From Artisan to Capitalist Entrepreneur in a Dependent Economy*. München, Weltforum Verlag.
- LE PAPE M. & VIDAL C., 1986. *Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan 1979-1985*. Abidjan, CNRS-ORSTOM, multig.
- LE PAPE M. & VIDAL C., 1992. « Tendances de la société abidjanaise », *Bulletin du GIDIS-CI*, 1, Abidjan, ORSTOM : 43-53.
- MAHIEU F.-R., 1990. *Les fondements de la crise économique en Afrique. Entre la pression communautaire et le marché international*. Paris, L'Harmattan.
- MEILLASSOUX C., 1960. « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance », *Cahiers d'études africaines* (article reproduit dans *Terrains et théories*, 1977. Paris, Anthropos : 21-62).
- PROTEAU L., 1995. « Le champ scolaire abidjanais : stratégies éducatives des familles et itinéraires probables », *Cahiers des sciences humaines*, 31, 3 : 635-653.
- PROTEAU L., 1996. *Ecole et société en Côte-d'Ivoire*. Thèse de sociologie. Paris, EHESS.
- SELIM M., 1998. « L'entreprise », in Althabe & Sélim, 1998.
- VIDAL C., 1990. « Abidjan : quand les "petits" deviennent les pauvres », *Politique africaine*, 39 : 166-170.
- VIDAL C., 1991. *Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire, Rwanda)*. Paris, Karthala.

NOTES

1. Cf. en particulier l'ensemble des travaux, étendus sur vingt ans, de M. Le Pape & C. Vidal. Pour ne pas multiplier les références, citons simplement Vidal (1991), Le Pape & Vidal (1986, 1992).
2. A. Cheater (1988) fait le point sur la question, en restant dans le même cadre conceptuel.
3. Dans les années quatre-vingt, le ministre de l'enseignement est l'idéologue qui s'emploie le plus activement à ériger le chef de l'Etat en une figure paternelle ; la répression des mouvements d'étudiants comporte périodiquement une vague d'arrestations puis une libération assortie de la théâtralisation d'une demande de pardon des étudiants envers leurs parents et le « père de la nation », etc. (Proteau, 1996).
4. On peut en trouver un écho également dans la théorisation du paternalisme au Brésil par C. Geffray (1995). En revanche, la très intéressante critique de la parenté « anthropologique » qu'il livre dans un ouvrage précédent (1990) recèle une contradiction qui en réduit considérablement l'efficacité : s'efforçant de montrer que la parenté est un produit social et historique, il procède paradoxalement à l'évacuation totale de toute contextualisation historique.
5. Pour plus de précisions, voir Bazin (1998).
6. Les demandes d'éclaircissements de l'ethnologue l'incitent à préciser qu'il s'agit d'une « tante » ; elle restera désignée comme « maman » ou comme « la vieille » tandis que les deux frères de cette femme sont décrits comme des « oncles ». Tous les entretiens sont réalisés en français qui est, il faut le rappeler, la langue partagée par tous dans l'entreprise.
7. Il cite de façon significative une filiale d'un groupe transnational, et son PDG, ancien président de l'Union patronale de Côte-d'Ivoire, situé au cœur du noyau de la haute bourgeoisie ivoirienne (cumulant avec son épouse les marques de prestige dans différents domaines : politique, économique, liens avec des autorités coutumières, clubs de la bourgeoisie, etc.).

RÉSUMÉS

Sur la base d'une enquête réalisée à partir d'une entreprise abidjanaise, et prenant comme illustration la trajectoire d'un ouvrier, l'auteur montre que l'idiome de la parenté exprime les rapports hiérarchiques dans la société ivoirienne actuelle. En premier lieu, les groupes de parenté se dispersent à travers les hiérarchies de l'espace social global et sont sujets à de fortes tensions. Symétriquement, les contradictions qu'engendrent les liens de dépendance internes à l'espace de la parenté fournissent le registre principal dans lequel sont interprétés les antagonismes et les conflits liés à différents modes de domination (l'entreprise, l'Etat).

On the basis of an study carried out on a firm in Abidjan, and taking as an illustration the path of one of the workers, the author shows how the idiom of kinship conveys hierarchical relations in the presentday Ivoirien society. In the first place, kinship groups are dispersed through the hierarchies of the global social space and are subject to great strains. Symetrically, the contradictions created by the links of dependence within the space of kinship provide the main register in which are interpreted the antagonisms and the conflicts connected with different forms of domination (the work company, the State).

AUTEUR

LAURENT BAZIN

CNRS – CLERSE